

**ÉCOLE DE L'AQUARELLE-ARMAND-FRAPPIER
SAINT-CONSTANT, PROVINCE DE QUÉBEC
HUITIÈME (8^e) SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2022-2023**

**PROCÈS-VERBAL de la septième séance du conseil d'établissement de l'école de
l'Aquarelle-Armand-Frappier, tenue le 13 juin 2023, au salon du personnel du
pavillon Armand-Frappier**

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS

Représentants des parents: Mesdames Nicoleta Le Page, Julie Hurtubise, Valérie Bédard, Évelyne Rouillard et Tanja Mutlak

Représentants des enseignants: Mesdames Nathalie Routhier et Marie-Ève Croteau

Représentant du personnel de soutien: Madame Émilie Proulx

Représentant du personnel professionnel: Madame Molly Vaillant

Représentant du service de garde: Madame Marie-Josée Ménard et Monsieur Philippe Ménard

Direction adjointe de l'école: Mesdames Judith Côté et Geneviève Desmarais

Direction de l'école: Monsieur Éric Yockell

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ABSENTS

Représentants des parents : Madame Valérie Laramée

Représentants des enseignants: Madame Vanessa Labelle

Représentant du personnel de soutien: Aucun

Représentant du personnel professionnel: Aucun

Représentant du service de garde: Aucun

Direction adjointe de l'école: Aucun

1. Mot de bienvenue

La présidente Madame Julie Hurtubise souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du mardi 13 juin 2023

Madame Julie Hurtubise procède à la lecture de l'ordre du jour. Monsieur Yockell propose d'ajouter le sujet « Photos scolaires » au point « 17. Varia ».

C.E.22-23-050 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Valérie Bédard que les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté par Mme Hurtubise et modifié par la suite.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption et suivi du procès-verbal du mardi 23 mai 2023

C.E.22-23-051 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-Eve Croteau d'adopter le procès-verbal tel que présenté et modifié par la suite.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Questions du public

- Madame Julie Hurtubise suggère impliquer plus les enfants dans la création de la couverture de l'agenda de l'école.
- Madame Judith Côté informe les membres du CÉ qu'un concours a eu lieu sur le sujet « comment les enfants perçoivent la notion de vivre ensemble »; gagnante a été la 5^{ème} année.
- Madame Marie-Eve Croteau suggère aussi d'inclure plusieurs autres beaux dessins dans l'agenda de l'école.
- Madame Julie Hurtubise demande si la version numérique de l'agenda ne serait pas un meilleur choix. M. Yockell mentionne que pas pour le moment.

5. Informations du représentant au comité de parents

Madame Rouillard informe les membres du CÉ sur les points suivants :

- Le calendrier 2023-2024 a été déterminé.
- Plusieurs rencontres afin de bien organiser l'accueil des nouveaux membres du comité.
- La présentation du protecteur régional de l'élève a eu lieu le 24 mai 2023 ; plusieurs consultations ont eu lieu sur la procédure de traitement des plaintes (délais, modalités, etc.).
- Présentations des réussites, tel que : le spectacle-amateur ou le petit marché des jeux usagés organisé par des élèves.
- La procédure des soumissions du recrutement des traiteurs a été clarifiée.
- Une nouvelle présidente pour le RCPQ.
- RCPQ va fêter son 50^e anniversaire en 2024.
- Les élèves engagés dans des projets spéciaux ont reçu la médaille du gouverneur.

6. Informations de la représentante de l'OPP

Madame Julie Hurtubise annonce sa retraite de la fonction de présidente de l'OPP. Elle sera remplacée en septembre 2023.

7. Informations de la technicienne du service de garde

Madame Ménard informe les membres du CÉ sur les points suivants :

- La semaine du service de garde (5 au 9 juin) a été un vrai succès, avec plusieurs activités :
 - o Lundi - musique
 - o Mardi – mini-pots
 - o Mercredi – jeux
 - o Jeudi – Samajam
 - o Vendredi – kermesse
- Le SDG doit intégrer ses activités dans le projet éducatif de l'école afin de pouvoir tenir compte des besoins de l'école. Dans ce sens, l'équipe du SDG va mettre en place un document de 2 pages qui va contenir une courte présentation du SDG, l'horaire, une description des journées pédagogiques, etc. Ce document sera publié sur le site web de l'école.

POINTS D'INFORMATION

8. Rapport annuel 2022-2023

M. Yockell suggère de dresser un rapport annuel 2022-2023. Ce rapport représente un genre de bilan de l'activité du CÉ : les décisions, les membres, les faits saillants de l'année et tout autres détails qui pourrait être fait publique. M. Yockell envisage une rencontre dans ce sens avec la présidente, Madame Julie Hurtubise.

9. CÉ 2023-2024, postes à combler

M. Yockell indique 3 postes à combler en 2023-2024 dans les CÉ pour les membres parents.

10. Assemblée générale des parents 2023-2024, date à réfléchir

M. Yockell propose la date du 12 septembre 2023 pour l'assemblée générale des parents. Madame Julie Hurtubise mentionne que cette date va avoir une grande publicité afin d'attirer plusieurs parents.

Pour la rencontre des parents en début d'année scolaire, la même date, le 12 septembre 2023, semble avoir d'influence sur la présence des parents à l'assemblée aussi.

11.Circulation des voitures près du stationnement du personnel au pavillon Armand-Frappier

M. Yockell mentionne que l'accès des parents dans le stationnement du pavillon Armand-Frappier à la période du matin présente un problème de plus en plus grave. M. Yockell envisage de trouver une solution à ce sujet et mentionne aussi :

- En coopération avec la police et la ville, une rencontre sera faite pour la sécurité des enfants et de la brigadière.
- Plusieurs solutions seront offertes aux parents : utiliser le stationnement EXO, aménagement la rue en face de l'école pour accepter le stationnement des autos pendant une certaine période le matin, stationner les autos dans les autres rues autour de l'école, etc.

POINTS DE DÉCISION

12.Organisation scolaire 2023-2024

M. Yockell présente les informations suivantes :

- L'ouverture d'une 7^e classe au préscolaire a été autorisée.
- Dans le pavillon Armand-Frappier le local de musique sera utilisé par une classe.
- Utiliser un local du SDG comme local de musique et art dramatique.
- Envisager garder tous les élèves du préscolaire (pas de transfert)
- Diminuer le nombre d'enfants par groupe au préscolaire (17 au lieu de 19)
- Garder les groupes de 2^e et 3^e année sous le même toit.

C.E.22-23-052 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Julie Hurtubise d'adopter l'organisation scolaire 2023-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13.Projet éducatif de l'école

M. Yockell informe les membres sur la mise à jour du projet éducatif de l'école. Les résultats scolaires des 3 dernières années vont être intégrés dans la version finale. Madame Evelyne Rouillard soulève la présence de certaines coquilles qui nécessitent la correction.

C.E.22-23-053 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Evelyne Rouillard d'adopter le projet éducatif de l'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Madame Judith Côté présente le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation :

- 3 valeurs et 3 objectifs ;
- QES – signifie « questionnaire environnement saine »

Madame Marie-Eve Croteau propose la formation des conseils des classes.

M. Yockell considère ajouter le conseil de l'élève au plan.

Plusieurs modifications à faire :

- Madame Rouillard propose ajouter plus des mesures au point 4. M. Yockell va consulter le spécialiste afin d'avoir plus d'information sur les mesures à ajouter.
- Le point 5 manque complètement (le point 4 est suivi par le point 6).
- Certaines corrections à faire dans les noms des personnes faisant partie de l'équipe de travail sur ce plan.

C.E.22-23-054 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Nicoleta Le Page d'adopter le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation, tel que modifié et corrigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Fournitures scolaires et matériel didactique 2023-2024

M. Yockell présente aux membres du CÉ les listes des fournitures scolaires pour l'année 2023-2024. Ces listes seront envoyées aux fournisseurs une fois approuvées par le CÉ et publiées par la suite sur le site web de l'école.

Le coût du matériel didactique est entre 13\$ et 70\$.

C.E.22-23-055 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Valérie Bédard d'approuver les listes des fournitures scolaires et le coût du matériel didactique tel que présenté par M. Yockell.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

16. Sorties éducatives

M. Yockell mentionne qu'il n'y a pas de changement à la liste des sorties éducatives.

17. Varia – Photos scolaires

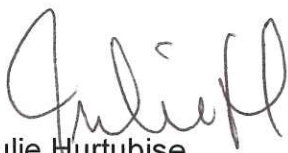
Madame Judith Côté apporte les précisions suivantes :

- Le choix des fonds : 1-en classe, 2-bibliothèque, 3-extérieur (blanc/gris)
- Le fond gris a été choisi ; pour la photo panoramique – le fond blanc
- La compagnie demande les adresses courriels des parents ; la direction se montre réservée face à cette demande et va demander plus de précisions afin de ne pas faire publiques ces informations.

18. Levée de l'assemblée

C.E.22-23-056 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Julie Hurtubise la levée de l'assemblée à 21h09.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Julie Hurtubise
Présidente du Conseil d'établissement



Eric Yockell
Directeur